

Après la licence... Master ? Juriste d'entreprise ?

Par **etudesdroit**, le **08/10/2015** à **17:07**

Bonjour, je suis étudiante actuellement en L2 de droit et je suis un peu perdue quant à mon orientation future.

En effet, je me pose toute sorte de questions : m'arrêter à une licence obtenue pour me lancer dans le monde professionnel ? Oui, mais pour faire quoi ? Ou alors viser le master ? Pour devenir juriste d'entreprise ?

La dernière solution est tentante et très ambitieuse et j'avoue en rêver, mais je doute de mes capacités. J'ai bien peur de ne pas avoir la carrure pour de telles études... Quand on tape juriste d'entreprise sur google, on retrouve le terme "master", mais aussi "école de commerce", "DJCE",... ce qui est très impressionnant quand on "n'est qu'une" étudiante de L2 avec un niveau très moyen.

De plus, mises à part ces définitions sur internet, il est difficile de s'y représenter, avec une description aussi théorique de la profession et de la formation à suivre...

Il y aurait-il quelqu'un qui aurait suivi ce type de cursus, ou visant cette profession, pour me renseigner et me donner des conseils, afin que j'y vois un peu plus clair et que ce soit un peu plus concret ?

Merci, et bonne soirée !